

lecourriercauchois.fr

Notre-Dame-de-Gravenchon. Collège sans portable : la nouvelle règle qui s'applique aux élèves

Cédric Thomire

3-4 minutes

C'est l'une des priorités de la rentrée au collège : l'interdiction stricte de l'usage du téléphone portable au sein de l'établissement. Lundi 1^{er} septembre, le principal du [collège Calmette de Port-Jérôme-sur-Seine](#), Renaud Carton, et sa nouvelle adjointe Virginie Luce ont passé le message aux nouveaux élèves de 6^e et à leurs parents.

Les portables éteints confiés aux adultes

"Les surveillants récupéreront les téléphones des 6^e, qui devront être éteints, dès la première heure de cours. Les mobiles seront stockés en sécurité dans des casiers et leur seront restitués à l'issue du dernier cours de la journée", a détaillé le principal. Pour des raisons pratiques, les élèves de 5^e, 4^e et 3^e pourront garder leur téléphone mais avec l'interdiction stricte de l'utiliser.

Ce dispositif "portable en pause" annoncé par la ministre de l'Education nationale lors de sa conférence de presse de rentrée mercredi 27 août, était déjà prévu par la loi depuis 2018. Elisabeth Borne a indiqué qu'*"il s'agit de garantir qu'aucun collégien n'utilise son téléphone portable au sein de l'établissement"*. L'année dernière, quelque 200 collèges participaient, à titre expérimental, à l'opération.

"Toute entorse à ce règlement sera strictement sanctionnée"

Alors qu'est ce qui change ? Si l'utilisation du mobile était déjà proscrite, rien n'empêchait les élèves de garder leur appareil sur eux, à condition qu'il reste au fond du cartable. Mais des élèves de plusieurs collèges avouent que certains d'entre eux allumaient leur téléphone en cachette.

"A partir de cette année la règle est claire : les enfants peuvent venir avec un téléphone au collège, mais il doit être éteint toute la journée. Toute entorse à ce règlement sera strictement sanctionnée. Nous considérerons que c'est une faute grave." Renaud Carton insiste : *"l'utilisation du téléphone portable au collège nuit à la concentration des élèves. Nous pouvions observer des élèves avec des montres connectées qui regardaient leur mobile à la moindre notification."* Outre la distraction, des faits de [cyberharcèlement](#) via les mobiles ont eu lieu dans des collèges. Celui de Gravenchon va travailler avec le guide *Dix jours sans écrans*. Le défi sera d'ailleurs lancé au sein de l'établissement.



"Toute entorse à ce règlement sera strictement sanctionnée. Nous considérerons que c'est une faute grave." Renaud Carton, principal du collège - Cédric Thomire

"Le rôle des parents est déterminant"

Le principal a aussi invité les adultes à s'interroger sur leurs habitudes. *"Nous y arriverons que si nous sommes tous convaincus par la démarche. Le rôle des parents est déterminant. Il ne s'agit pas de se blâmer les uns les autres, mais de prendre le temps d'y réfléchir"*, a insisté Renaud Carton.